

Séminaire des « Etudes politiques » de l'ERMES UFR Droit et Science politique – Domaine Trotabas

Séance n°1 : Vendredi 6 novembre 2015, 14h-16h, salle 404

Soline LAPLANCHE-SERVIGNE, *Mobiliser les catégorisations ethnoraciales dans la lutte antiraciste et anti-discrimination en Europe et en Afrique du Sud : perspectives croisées*

La séance sera discutée par **Gilles IVALDI** (Université Nice-Sophia Antipolis – URMIS) et **Christine PINA** (Université Nice-Sophia Antipolis – ERMES).



« Marche des libertés » (2008), organisée notamment par le Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN), pour dénoncer les discriminations raciales.



Manifestation en 2013 devant le tribunal du travail du Cap (Afrique du Sud) pour contester la politique d'« équité en matière d'emploi »



Marche des Indigènes de la République contre le racisme (2008)

A partir de différents terrains d'enquête, en France, en Allemagne et en Afrique du Sud, Soline Laplanche-Servigne explore les usages sociaux des catégorisations ethnoraciales – telles que la catégorie de « Noir(s) » – dans des actions collectives de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Une de ses enquêtes compare des mobilisations de victimes de racisme en France et en Allemagne et a permis d'analyser comment les corps racisés sont convertis en ressource politique dans l'espace de la cause antiraciste.

L'enquête sud-africaine porte, quant à elle, sur la jurisprudence pour discrimination raciale dans l'emploi. Elle analyse les arguments mobilisés dans des litiges portés devant les tribunaux du travail par des employés ou candidats à l'emploi qui s'estiment victimes de discrimination raciale – en particulier « en tant que Blanc » – en vertu des politiques d'*affirmative action* sud-africaines mises en œuvre depuis la fin de l'apartheid.

Soline LAPLANCHE-SERVIGNE est maîtresse de conférences en Science politique à l'université de Nice-Sophia Antipolis (ERMES / CMH).